



## Changement de statut etudiant vie prive et familial

Par **oumdjoumana**, le **23/03/2008** à **13:48**

Bonjour tout le monde,  
je me permet d'abord de me présenter.

Je suis Algérienne âgée de 26 ans, je suis entrée en France le 09 octobre 2005 en tant que étudiante en 3ème année électronique a l'U.P.M.C, j'ai un diplôme d'ingénieur dans la même branche obtenu en Algerie. mariée en 2004 en Algérie, actuellement mère de deux enfants, le premier né en 2006, le deuxième en 2007, mes deux enfants en leurs titres d'identités républicain, et mon marie a une carte de résidence de 10 ans.

ma question est la suivante:

est ce qu'il y'a une loi qui me permet d'obtenir un titre de séjour [s]vie privée et familial [/s], sachant que

- 1) j'ai pas étudié et je ne peux plus étudier à cause des deux accouchements rapprochés ???
- 2) et qu'on a eu un refus de regroupement familial a cause de la surface insuffisante de notre domicile.

veuillez m'aider svp et je vous en remercie d'avance.